

La Feuille



Collectif de citoyen.ne.s, de membres d'associations et de partis politiques

Les Ecologistes (EELV), Génération.s, La France Insoumise, Parti Communiste Français, Parti Radical de Gauche, Parti Socialiste



Dans notre dernier numéro nous appelions les Antonien-ne-s à voter pour des listes qui défendent le progrès social, l'égalité pour tou-te-s et la fraternité, l'avenir de notre planète et de nos enfants. La folle dissolution d'Emmanuel Macron a donné aux Français-es une deuxième occasion de lui signifier leur profond rejet et à la gauche et l'écologie de se réunir. Le Nouveau Front Populaire a ainsi remporté le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée Nationale.

Sur la circonscription nous avons perdu mais **nous nous sommes rassemblé-e-s, uni-e-s**, et nous avons fait une belle campagne menée par Brice Gaillard et Justine Larnac. Les masques sont tombés ! Comme dans notre circonscription où les barons de la droite historique ont plié les genoux devant la députée sortante macroniste aux arguments d'extrême-droite.

Au niveau municipal, notre groupe continue d'évoluer avec l'arrivée de Julien Doyen. Nous remercions chaleureusement Bruno Edouard pour son travail efficace et incisif au conseil municipal.

Nous sommes prêts. Prêts pour une nouvelle session, prêts à défendre pied à pied les intérêts de nos concitoyen-ne-s, prêts à mettre nos valeurs en actes et nos projets en lumière. Bonne rentrée à toutes et tous.

Au niveau national, c'est finalement le RN qui aura validé le choix de Michel Barnier comme premier ministre. **Alors manifestons le 1^{er} octobre à l'appel des syndicats pour défendre les salaires, les services publics... !**

Nos enfants sur un toit brûlant

La végétalisation des cours des écoles des Rabats et Paul Bert est appréciée. Mais en revanche pas simple de végétaliser une cour d'école quand elle est sur le toit ! À Dunoyer de Segonzac, les plantations en pot peinent à coloniser les corolles métalliques qui remplacent les arbres qu'on ne peut pas planter. Les plantes grillent sur leur support. Et il fait très chaud en été dans les salles situées en dessous de la cour !

Le toit de l'école Jean Zay sera-t-il plus accueillant pour la verdure ?

Le Maire fait les poches des maires

La préparation du budget de l'État, en attendant le gouvernement Barnier, inquiète les collectivités. Bruno Le Maire, ministre de l'économie démissionnaire, a pointé le principal risque pour le déficit public : « l'augmentation extrêmement rapide de leurs dépenses ».

Mais la cause du déficit, c'est d'abord la baisse des recettes de l'État !

Ce même ministre est responsable, avec l'aval de E. Macron, de 60 milliards € par an de baisse d'impôts aux profits des plus riches et du capital financier. Le cadrage envoyé aux ministères prévoit une nouvelle baisse du Fonds Vert, destiné à financer les investissements pour la transition écologique (rénovation énergétique des bâtiments, etc..) ; à laquelle s'ajoute l'amputation de plus de 400 millions € du budget venant de l'Agence de l'Environnement (ADEME) (mobilités, énergies renouvelables). C'est aussi **l'incertitude pour les financements insuffisants** dont bénéficient les quartiers prioritaires comme le Noyer-Doré, déjà réduits au printemps 2024 de 7,6%.

Pour réduire le déficit, au lieu de couper dans ces investissements publics nécessaires pour notre avenir, **le Nouveau Front Populaire propose de réformer la fiscalité nationale, en faisant contribuer davantage les plus riches, et de lutter contre l'évasion fiscale.** Durant ce mandat, Antony, comme la plupart des villes, a dû gérer le Covid, faire face à la hausse du prix de l'énergie, appliquer les augmentations justifiées de salaire des agents, supporter les conséquences des émeutes de juillet 2023. Le tout avec une dotation globale de fonctionnement de l'État évoluant moins que l'inflation. Les collectivités ne disposent plus que d'un seul levier fiscal, la taxe foncière. Le maire d'Antony en a d'ailleurs abusé ces deux dernières années en l'augmentant de 20 %.

Mais un peu de cohérence serait bienvenue, on ne peut pas comme il l'a fait, critiquer constamment la politique macroniste envers les collectivités et soutenir au final la députée sortante Renaissance !

Irène HUARD

Parole d'élus : Julien DOYEN



Suite à la démission de Bruno Edouard, les membres de notre collectif m'ont fait l'honneur de me pousser à le remplacer. Vu l'excellent travail qu'il a mené, tout comme les autres élus du groupe ATC, je suis conscient du chemin à parcourir pour me hisser à leurs niveaux. Au conseil municipal, je serai attentif au respect des réglementations, à la bonne tenue des finances et j'alerterai sur la nécessité qu'Antony débute sa transition écologique.

derniers étés caniculaires, notre ville n'est pas prête à affronter des épisodes climatiques extrêmes et ne s'y prépare pas. Les plus précieuses d'entre nous sont en première ligne face à ses nouveaux risques majeurs.

Bonjour Julien, peux-tu te présenter aux antonien.ne.s en quelques mots ?

Je suis militant écologiste et désireux de faire évoluer nos habitudes, personnelles et professionnelles pour atteindre un mode de vie plus soutenable et plus respectueux de l'humain. C'est pour cela que j'ai fait des études d'ingénieur dans le végétal et que j'ai choisi d'orienter ma carrière vers le service public.

Comment vois-tu l'évolution de notre ville ?

Notre ville a beaucoup d'atouts tels ses nombreux transports en commun ou une vie associative foisonnante. Malheureusement, elle ne se prépare pas aux conséquences du changement climatique. Elle est très minérale, imperméable et très inégalitaire. Nous l'avons déjà constaté lors des inondations de 2018 ou des

Que représente le Nouveau Front Populaire pour toi ?

J'ai été soulagé de voir naître le Nouveau Front Populaire quelques jours après le choc des élections européennes. Je l'ai été plus encore plus quand l'extrême droite a été écartée du pouvoir.

Ce rassemblement de la gauche et des écologistes est un espoir, même si pour le moment, il ne lui a pas encore été possible d'arriver aux responsabilités. Pourtant, une politique progressiste, écologiste et résolument européenne est, à mon avis, la seule à même de convaincre les Français.es d'écarter durablement le péril de l'extrême droite.

Jeux paralympiques : l'épreuve continue

La rentrée sportive est lancée. L'effet JOP de Paris devrait doper, au moins temporairement, les inscriptions dans les clubs. Des aides de l'État (pass Sport), du département (Pass+), de la région (avec l'application Labaz), d'Antony par le CCAS existent pour les jeunes. **N'hésitez pas à en faire la demande !**

Car le coût des activités sportives grimpe d'année en année : les tarifs de Sport pour Tous ont été majorés de 10% minimum cette année. Pour les clubs antoniens, les cotisations sont devenues depuis 15 ans le principal poste de ressources : de 2008 à 2024 la cotisation moyenne a augmenté

presque 4 fois plus vite que la subvention, et 2 fois plus vite que l'inflation.

De quoi justifier notre demande de tarifs au taux d'effort pour encourager la pratique sportive pour tous.

Les jeux paralympiques ont rencontré le succès populaire, et sans doute ils suscitent auprès des personnes en situation de handicap l'envie de pratiquer une activité sportive. Mais les freins sont nombreux, à commencer par la pénurie de clubs accueillant ces sportifs. À Antony, seuls 5 clubs sur 47 les accueillent : Antony Athlétisme (sport adapté), Antony Handi Sport (natation et plongée), Tennis club Antony, Antony Football Evolution, Antony Escrime. Pour ce club la ville a refusé de financer le développement de

cette section, privilégiant le financement du sport de haut niveau.

Les sportifs et sportives en situation de handicap rencontrent beaucoup d'obstacles, pour lesquels des financements supplémentaires seraient nécessaires : l'accessibilité des équipements, et aux transports, le remboursement des prothèses ou fauteuils spécifiques par la sécurité sociale, la formation des encadrants, le besoin d'accompagnant pour inclure les élèves en situation de handicap dans les cours d'EPS à l'école.

Nous sommes encore loin d'une société inclusive, débarrassée de la norme validiste.

Irène HUARD

Anesthésie participative

Les consultations publiques s'enchaînent à un rythme soutenu depuis le début du mandat, par exemple sur la planification urbaine : PLU* d'Antony, PLU intercommunal, Schéma de cohérence territoriale de la Métropole, Schéma directeur régional francilien.

Ces consultations constituent en théorie une avancée démocratique. Mais les pouvoirs exécutifs ont tendance à y voir un frein à leurs projets, un passage obligé mais inutile, quelle que soit la qualité des contributions recueillies.

Lorsqu'elles prennent la forme d'une « enquête publique » encadrée par la loi, ces consultations sont organisées par un ou des commissaires enquêteurs, dont le rôle consiste à recevoir le public, présenter le dossier du projet, synthétiser les observations puis émettre un avis après réponse de l'exécutif aux observations des citoyens. Mais les exécutifs se contentent de demi-réponses, d'ajustements anecdotiques et les commissaires rendent des avis timides.

Le cumulard de Clamart

Parmi les nouveaux députés, il en existe un qui, malgré la loi de 2014, cumule les mandats exécutifs et législatifs. Il s'agit de Jean-Didier Berger, maire Les Républicains de Clamart, président du Territoire Vallée Sud Grand Paris (VSGP), 1^{er} vice-président de la région Île-de-France et, depuis les législatives de juillet, député de Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Le Plessis-Robinson. Cette situation pourrait durer plusieurs mois encore, puisqu'un recours contre son élection lui permet de retarder le moment où il devra choisir.

« Au-delà de ces délais réglementaires, je continuerai bien entendu à m'occuper de Clamart » a-t-il déjà annoncé. Ainsi, même redevenu simple conseiller municipal, il entend garder la main sur sa ville ! Un peu comme son mentor Philippe Pemezec ("Les Républicains" tendance droite extrême) qui une fois élu sénateur, avait pu cumuler pendant 6 mois avec son siège de maire du Plessis-Robinson, le temps qu'un recours soit rejeté, avant de faire élire l'un de ses fidèles

Hélas, l'intérêt général s'efface trop souvent devant la légitimité dont les exécutifs se prévalent systématiquement face à la mobilisation citoyenne.

Pire, il arrive qu'un commissaire enquêteur, comme ce fut le cas pour le PLUI au début de l'été, déclare devant une dizaine d'habitants médusés que ces consultations relèvent de « l'anesthésie participative » et qu'elles sont faites pour que « les habitants puissent se soulager » ! Discréditant l'enquête publique dont il était censé être un garant essentiel du déroulement, n'accordant, on s'en doute, aucune considération pour les observations déposées. Devant d'autres habitants, il a annoncé par anticipation, qu'il rendrait un avis positif au vu de la taille du dossier et du travail réalisé. Stupeur et indignation !

Heureusement, certaines consultations débouchent sur des résultats intéressants, lorsque des citoyens constitués en collectifs, en associations, s'emparent des sujets, comme ce fut le cas pour la Butte Rouge à Châtenay Malabry.

* PLU Plan Local d'urbanisme

comme maire, puis redevenir maire sitôt son siège de sénateur perdu, l'an dernier.

Jamais à court de provocation, JD Berger ajoute « non seulement le cumul des mandats ne devrait pas être interdit mais il devrait même être obligatoire pour prétendre exercer la charge de parlementaire ».

À moins d'une grande faveur de Michel Barnier (abrogation de la loi de 2014, strapontin dans le gouvernement), JD Berger devra bien finir par choisir. Nul doute que ses ambitions nationales le pousseront à renoncer à ses mandats exécutifs locaux.

Quels seront alors les prétendants à la présidence de VSGP ? Jean-Yves Sénant peut-être. On en serait surpris tant il s'échine, bien plus que les maires voisins, à contourner le Territoire (en matière de voirie, d'éclairage, de préemptions, de gestion des équipements sportifs).

David MAUGER

Vous aimez *La Feuille*, on continue ! Aidez-nous à poursuivre la route en demandant à recevoir les prochains numéros par mail à lafeuille@antonyterrecitoyenne.org, et/ou en soutenant financièrement par un chèque à : association de soutien à Antony Terre citoyenne – JC Houver - 11, avenue de la division Leclerc - 92160 Antony. D'avance, merci.

Billet d'humeur d'une piétonne...

Ce qu'on lit dans le BMO de septembre : centre-ville apaisé, partage harmonieux de l'espace public, piétons prioritaires à qui les véhicules doivent céder le passage ... en un mot, la rue Mounié (comme la rue de l'Église) est maintenant « une zone de rencontre ». Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 fixe les règles des zones de rencontre : piétons prioritaires, vitesse limitée à 20km/h, pistes cyclables à double sens (sauf bizarrement la rue Mounié), même dans une rue où la circulation se fait à sens unique. Alors, on peut rêver ... La rue a été ouverte à la circulation le 1^{er} septembre ; la voie centrale carrossable ne sera jamais encombrée par une voiture avec warnings ou simplement arrêtée le temps d'une course (« je n'en ai pas pour longtemps ! ») ... ou un

camion de livraison quand les 6 places disponibles seront occupées. Il n'y aura jamais de vélo roulant dans le mauvais sens. Parlons enfin des trottoirs larges et bien dégagés – qui ne sont pas des trottoirs mais des prolongations de la voie centrale - parfaits pour landaus, poussettes, ou encore circulations des personnes à mobilité réduite et troisième âge ; qui ne seront jamais encombrés par vélos, trottinettes et autres roulant dans tous les sens et à toute allure (ils ont le droit) ...

Alors rêvons en oubliant le flou artistique qui entoure cette zone de rencontre sans arrêté municipal la définissant clairement. La rue Mounié est maintenant ouverte au public depuis quelques jours ; les piétons sont prioritaires ? la vitesse de 20km/h est respectée ? les vélos et les trottinettes ne slaloment pas entre voitures et piétons ?

Janet BORG

Courrier d'une citoyenne à ATC : étrangers privés de droit

"Dans votre ville il existe une zone de non droit ou l'arbitraire règne : C'est la sous-préfecture. Dépendre de cette préfecture rend l'accès aux droits simplement impossible. Le matin il faut voir la longue file des personnes qui n'arrivent pas à prendre rendez-vous en ligne car cela n'est pas possible depuis plusieurs années. Pour y arriver il faut prendre un avocat..

Le désarroi et l'humiliation de tous ces gens qui manquent d'information et qui en sont réduits à implorer le vigile est une honte. Pourriez-vous alerter vos citoyens, peut être pour venir en aide le matin à tous ces gens désespérés."

...Réaction d'un vélo

"Il n'y a qu'à Antony qu'une zone de rencontre nie notre existence ! Dans quelle ville roulons-nous ?". La réfection de la rue Mounié avec ses grands trottoirs est une réussite pour les piétons. Les voitures ralentissent à 20km/h. Depuis quelques années, alors que la mairie, contrainte et forcée, donnait une place au vélo, étonnamment elle fait volte-face. C'est une fausse zone de rencontre : les cyclistes ne pourront plus descendre la rue ! Et ils devront toujours s'insérer dans le trafic automobile dans la montée.

De rien, votez bien !

Le 25 juin c'était l'inauguration des vestiaires du stade Velpeau. Des vestiaires en or, vu leur coût : environ 3 millions €. Les enfants et leurs parents ont été invités à plusieurs reprises à s'exclamer « Mercciii Monsieur le Maire! ». Les a-t-il payés de sa poche, ces vestiaires, ou avec nos impôts ? Méritait-il ces acclamations, pour une reconstruction attendue depuis 30 ans ? Et pourquoi pas des félicitations pour les émanations nauséabondes, en ce jour très chaud, du terrain de foot synthétique où évoluent les enfants ? On a même entendu des appels au vote pour la députée sortante de la part des responsables du club.

Où s'arrêtera le clientélisme municipal ?

Retrouvez nos élus lors du conseil municipal du 26 septembre 2024 à 20H (en replay) sur le site de la ville ou à l'Hôtel de ville, puis les 12/12/2024, 06/02/25, 03/04/25, 26/06/25, 25/09/25, 11/12/25



01 84 19 69 33

elus@antonyterrecitoyenne.org

david.mauger@antonyterrecitoyenne.org

Irene.huard@antonyterrecitoyenne.org

Isabelle.remy-largeau@antonyterrecitoyenne.org

Julien.doyen@antonyterrecitoyenne.org

La Feuille est éditée par l'Association de soutien à Antony Terre Citoyenne.

Directeur de la publication : Pierre Rufat

Ont contribué à ce numéro : Anne Rambaut, Clare Donovan, David Mauger, Irène Huard, Janet Borg, Sylviane Aschehoug



www.antonyterrecitoyenne.org



<https://www.facebook.com/Antonyterrecitoyenne>